

Journée syndicale: retour au Locle

Quatre ans plus tard, c'est de nouveau l'aula du CIFOM au Locle qui accueillera notre prochaine journée syndicale. Le tour des districts fait exceptionnellement l'impasse sur celui de Neuchâtel¹, faute de dénicher le lieu avantageux permettant la tenue de notre assemblée dans de bonnes conditions.

.....
Pierre Graber, président du SAEN



Les années se suivent et se ressemblent malheureusement. Le projet de mise en place d'une nouvelle grille salariale est toujours d'actualité (sans amélioration notable)... et le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour l'imposer! Dans un contexte défavorable, le Conseil d'État pense agir au mieux et même mériter une réélection en bloc. On en reparlera en avril 2017...

Nous persistons cependant à contester la gestion du gouvernement. En particulier, l'utilisation de la grille salariale, outil de gestion à long terme, pour répondre à une préoccupation conjoncturelle à court terme (en particulier à l'effondrement des recettes fiscales des entreprises dû aux effets conjugués de la crise et de l'abaissement de leur taux d'imposition). Concernant l'enseignement, le Conseil d'État utilise les outils de gestion du siècle passé, quand le marché du travail s'arrêtait aux frontières cantonales. Il persiste à considérer les enseignants comme une main-d'œuvre captive qui fera le dos rond face à la dégradation combinée des revenus et des conditions de travail. Parmi les nouvelles générations, combien y aura-t-il encore de Pestalozzi à opter pour une carrière neuchâteloise promettant salaire réduit et conditions de travail dégradées? Jusqu'ici, la progression salariale achevée après dix échelons servait de trompe-l'œil; c'est terminé maintenant et les comparaisons implacablement défavorables à Neuchâtel apparaissent au grand jour. Les politiciens n'en ont pas grand-chose à faire, leur horizon s'arrête aux prochaines élections!

La définition de nos priorités et des moyens de lutte à mettre en œuvre pour nous faire entendre et respecter par les autorités occupera naturellement l'essentiel de la matinée du 2 novembre au Locle.

La gestion et la maîtrise des **problèmes de discipline** dans nos classes occuperont le reste de la journée, déjà avant l'apéritif et le repas, jusqu'à 16h30. Pour traiter de ce sujet toujours plus actuel et dont les effets perturbent même les classes des premiers degrés, nous aurons la chance de bénéficier de l'expertise de M. Jean-Claude Richoz, professeur à la HEP Vaud et auteur du livre *Gestion de classes et d'élèves difficiles* (éd. Favre). Il illustrera son propos par des séquences vidéo et échangera avec l'assemblée. Comme c'est maintenant une tradition, celles et ceux qui auront assisté à la partie thématique obtiendront une attestation de formation continue délivrée par la HEP BEJUNE, partenaire pédagogique de la Journée.

Encore un mot pour terminer. Même si certaines directions d'école ont cherché à les en dissuader, **invitez vos collègues non syndiqués** à vous accompagner au Locle; c'est un droit qui leur est reconnu pour prendre connaissance de l'action du syndicat avant de décider de rejoindre ses rangs; ils n'ont rien à craindre, bien au contraire.

Alors, à bientôt au Locle!

.....
¹ Ce n'est pas tout à fait exact, puisque l'AG extraordinaire du 11 mai s'est tenue au chef-lieu

SAEN

+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

Journée syndicale 2016

Mercredi 2 novembre 2016

Tous au Locle à l'Aula du CIFOM



Programme:

Matinée dès 8h30
(café, croissant dès 7h45)

Assemblée générale du SAEN

Informations du Comité cantonal,
discussion de résolution(s)
à propos des dossiers en cours &
nouvelle grille salariale

*Gestion de classes et d'élèves difficiles,
5^e édition revue et augmentée*



Fin de matinée dès 11h15
Après-midi dès 14h15

Prévenir et gérer l'indiscipline en classe

Conférence de
Jean-Claude Richoz
HEP - Vaud

Auteur de
Gestion de classes et d'élèves difficiles,
Éditions Favre, 5^e édition 2015
et de
Parents-enseignants.
De l'affrontement à la coopération,
Éditions Favre, 2015

Inscription indispensable (*)

Venez à notre Journée syndicale et emmenez-y vos collègues non-syndiqué-e-s (**).

(*) sur le site web (www.saen.ch) (**) intéressé-e-s à adhérer

En l'absence (provisoire) de rédacteur, les membres du Comité cantonal ont été invités à prendre la plume. Tous deux dédiés à l'évolution de la perception de notre métier par la société, les textes de Brigitte Tisserand et de John Vuillaume nous ont semblé se faire écho et justifier une parution dans la même édition.

L'enseignement, métier désacralisé

John Vuillaume

Aujourd'hui, le maître n'est plus qu'une «personne-ressource» et les élèves des «apprenants», l'enseignant un prestataire de services comme un autre et les enfants qui lui sont confiés de simples «clients» focalisés sur le rapport qualité/prix (comment obtenir les meilleures notes en fournissant le moins d'efforts possibles?).

Omniprésence des outils électroniques, pressions parentales de plus en plus massives, bureaucratisation croissante et contre-productive de la profession, élévation générale du niveau de formation de la population, avec comme corollaire paradoxal une priorité moins marquée accordée à la première dizaine d'années d'école, les causes objectives de la déstabilisation des fondements de la profession enseignante ne sont pas uniquement une question de point de vue.

L'utilisation appropriée et régulière des technologies de l'information a certes ouvert des champs considérables en matière d'enseignement. L'accès aisé à l'information, les multiples ressources que permet le recours à l'informatique conduisent souvent les élèves à aller plus loin dans leur progression scolaire, connaissances et compétences, qu'ils n'auraient pu l'imaginer.

Les parents de nos élèves sont de plus en plus nombreux à pouvoir s'impliquer de manière constructive dans le parcours scolaire de leurs enfants. Le partenariat est profitable aux élèves qui gagnent en confiance quand ils voient parents et enseignants tirer à la même corde. Tout n'est pas rose pour autant. Quand un environnement familial toxique est détecté par le biais du comportement anormal de certains enfants — et cela arrive régulièrement dans les premiers degrés, les enseignants sont en première ligne. Hélas, ils doivent vaincre la lourdeur épuisante des procédures avec des réseaux les surchargeant excessivement et un manque de considération de nombreux professionnels s'agglutinant autour des «cas» révélés par la vie scolaire.

L'école faisait l'objet de tous les soins quand elle fonctionnait comme ascenseur social d'une société qui

voyait l'avenir de ses enfants plus prospère que son présent. Cette époque est révolue. Aujourd'hui, les parents espèrent que leur progéniture ne sera pas déclassée dans un monde de plus en plus concurrentiel amplifiant les inégalités sociales, avec une classe «moyenne» qui a de plus en plus peur de sombrer dans les basses couches de la société.

Celles et ceux qui ont bénéficié d'un excellent système de formation, public et gratuit, leur ayant permis d'intégrer les hautes sphères de la société, ne renvoient guère l'ascenseur. C'est flagrant quand on se penche sur l'esprit et les valeurs qui imprègnent les tests scolaires et la plupart des matières enseignées. L'univers des classes sociales moyennes supérieures s'impose ainsi comme modèles. La sélection s'opère dès lors sur des bases sociales plus que sur les capacités réelles des enfants. Ceux qui ne possèdent pas les codes de la classe sociale dominante sont clairement défavorisés.

L'école n'est pas une île dans un océan où les requins sont naturellement plus redoutables que les poissons-arc-en-ciel. Elle apparaît moins indispensable à la réussite professionnelle et sociale, du moment que les enseignements de base sont assurés, et l'intérêt politique de maintenir une école obligatoire forte et performante est plus lâche. Il ne s'agit plus d'élever les enfants d'une classe d'âge donnée, mais de gérer les flux démographiques. Le statut de l'enseignant en pâtit.

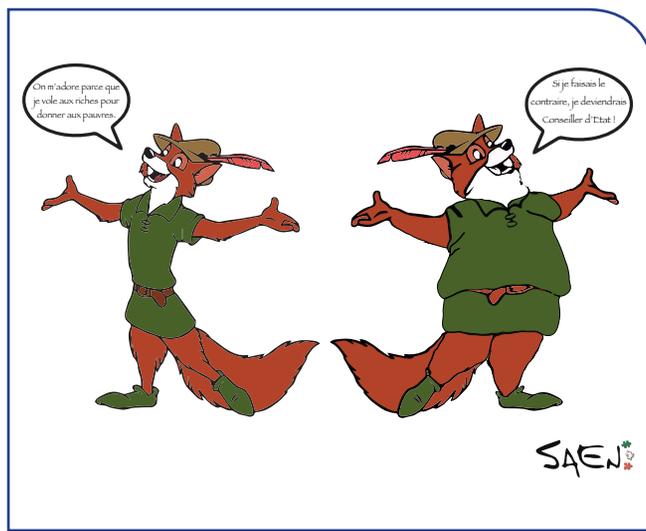
Désacralisé, le prof est poussé à endosser un rôle différent, celui d'exécutant, qu'on cherchera à payer le moins possible pour une rentabilité maximale. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer le projet du Conseil d'État de baisses massives des salaires des nouveaux enseignants. Nous n'avons jamais été logés dans un palace, mais nous bénéficions aujourd'hui d'un deux étoiles, propre, étroit et sans luxe excessif. Si nous ne nous mobilisons pas, nos successeurs devront se contenter d'un dortoir avec toilettes et douches à l'étage. La clientèle ne sera plus la même, on en a toujours pour son argent...

«C'est Robin des Bois à l'envers: on prend aux pauvres pour donner aux riches»

Brigitte Tisserand

La grogne des enseignants se heurte souvent à l'incompréhension de la population qui, mal informée par le Conseil d'État, ne comprend pas notre réaction. Laissez-moi vous expliquer notre point de vue: la grande majorité des enseignants qui manifestent leur mécontentement aujourd'hui n'est absolument pas concernée par la nouvelle grille salariale. S'ils s'inquiètent, c'est pour la survie de leur métier. Depuis quelques années déjà, la Suisse doit faire face à une pénurie d'enseignants. Nos cantons voisins sont heureux d'accueillir les jeunes diplômés neuchâtelois en quête de meilleures conditions de travail. Certaines régions périphériques se voient de plus en plus obligées d'engager du personnel sans formation pour assurer la prise en charge des élèves. Neuchâtel paie donc la formation d'enseignants qu'il encourage ensuite à quitter le canton. Pourquoi un jeune diplômé resterait-il sur Neuchâtel où il travaille une voire deux périodes hebdomadaires de plus pour un salaire inférieur? Et les frais de cet exode, ce seront en première ligne les enfants et leurs parents qui les paieront, suivis immédiatement par les enseignants en place qui se sentent obligés d'épauler des remplaçants sans formation et chargés de rattraper des situations compliquées dues au manque de compétence des personnes engagées. On a parfois tendance à l'oublier: enseigner, c'est un métier qu'on doit apprendre. Un passionné de mécanique, bricolant un peu sa voiture, n'est pas forcément capable de tenir un garage. Ce qui est valable pour tout métier l'est aussi dans l'enseignement.

Je le précise également, car le Conseil d'Etat fait habilement l'amalgame entre la nouvelle grille salariale et la situation financière du canton: ce n'est pas une



mesure qui permettra d'économiser de l'argent dans l'immédiat! Au primaire, les nouveaux enseignants seront payés un peu plus durant leurs premières années d'enseignement. Mais la tendance s'inverse après une poignée d'années, l'État récupère largement ses billes et même bien plus! De plus, l'enveloppe salariale, le Conseil d'Etat le dit assez souvent, ne diminuera pas! Faut-il en conclure que l'argent économisé auprès des enseignants permettra d'offrir des salaires plus conséquents encore aux employés occupant des postes dans le haut du panier? C'est Robin des Bois à l'envers: on prend aux pauvres pour donner aux riches.

En résumé, les enseignants sont mécontents non pas parce qu'ils veulent gagner plus, mais parce qu'ils craignent pour l'avenir de leur métier en pleine dévalorisation, tant financière que morale. Un métier de plus en plus complexe et de moins en moins reconnu. Tout ce qu'ils demandent finalement, c'est un minimum de respect.

Exercice de style

Peu avant les vacances d'automne, les syndicats ont demandé aux enseignants de faire la grève administrative jusqu'à la Journée syndicale du 2 novembre. Il était recommandé de le manifester par le biais d'une réponse automatique dans la boîte de messagerie. Après un départ en douceur, les

mesures en garde se sont rapidement multipliées et la confrontation de leur rédaction est amusante... sans toutefois chercher à rivaliser avec Raymond Queneau (voir sur saen.ch: *C'est la grève... administrative!*).

(pg)